

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS/DGDA
SOUS-COMMISSION D'ANALYSE DES OFFRES**

**RAPPORT D'ÉVALUATION DES OFFRES
ET
PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHE**

**Nom du projet : TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL DE LA
DGDA MATADI/PROVINCE DU BAS-CONGO.**

Numéro d'identification : AAO N° 005/FIN/DGDA/CGMP/AON/2014 du 22 mai 2014

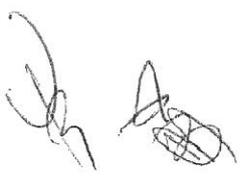


Tableau 1 : Identification

1.1	Nom du projet	Travaux de réhabilitation du centre médical de la Dgda à Matadi/Province du Bas-congo.
1.2	Référence de la ligne budgétaire	
1.3	Nom du Maître d'Ouvrage ou du MOD	DGDA
a)	Adresse	BLV du 30 juin/ Place LE ROYAL, Immeuble SANKURU à Kinshasa/Gombe
1.4	Numéro (d'identification) du marché	AON n° 005/FIN/DGDA/CGPMP/AON/2014
1.5	Description du marché	Travaux de réhabilitation du centre médical de la DGDA à Matadi/Province du Bas-congo
1.6	Estimation du coût	
1.7	Méthode de passation des marchés (cocher la mention pertinente)	CDF
1.8	Examen préalable ¹	AON
1.9	Préférence nationale	Oui
1.10	Marché à prix forfaitaire	Oui
1.11	Cofinancement, le cas échéant :	
a)	nom de l'organisme	SANS OBJET
b)	pourcentage financé par cet organisme	SANS OBJET

1. Si la réponse est « non », ne pas remplir les lignes 2.2 (b), 2.4 (b) et 2.6 (b) du Tableau 2, à moins qu'un examen préalable de la Banque n'ait été demandé spécialement.

Tableau 2 : Procédure d'évaluation

2.1	Avis général de passation des marchés	
a)	Dates de publication initiale/dernière mise à jour	22 avril 2014
2.2	Pré qualification, si nécessaire	
a)	Nombre de candidats pré qualifiés	SANS OBJET
b)	Date de l'avis de non objection de la DGCMP sur le rapport de pré qualification	Sans objet
2.3	Avis spécifique de passation des marchés	
a)	Nom du journal de diffusion nationale	PHARE, PALMARES, POTENTIEL, OBSERVATEUR
b)	Date de publication	22 avril 2014
c)	Nom de la publication internationale	SANS OBJET
d)	Date de publication	22 avril 2014
e)	Nombre de candidats pré qualifiés notifiés	Sans objet.
2.4	Dossier type d'appel d'offres	
a)	Titre, date de publication	Travaux de réhabilitation du centre médical de la Dgda a Matadi/province du Bas-congo du 22 mai 2014.
b)	Date de l'avis de non objection sur le DAO	
c)	Date de présentation aux candidats	22 avril 2014
2.5	Nombre de candidats ayant reçu des dossiers	07 (Sept)
2.6	Modifications aux dossiers, le cas échéant	SANS OBJET
a)	Indiquer les dates des différentes publications	22 avril 2014
b)	Date(s) de l'avis de non objection sur les modifications	Sans objet
2.7	Date de la réunion précédant la préparation des offres, le cas échéant	SANS OBJET
2.8	Date du procès-verbal envoyé aux candidats et à la DGCMP	SANS OBJET

Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis

3.1	Date limite de remise des offres	
a)	Date et heure de dépôt initiales	22 mai l 2014 à 11h00'
b)	Prorogations accordées le cas échéant	SANS OBJET
3.2	Ouverture des plis	
	Date, heure	22 mai /2014 à 11h30' heures local (TU+1)
3.3	Enregistrement de l'ouverture des plis	
	Date de communisation à la DGCMP	Sera communiqué ensemble avec le rapport d'évaluation des offres.
3.4	Nombre d'offres reçues	07 (SEPT)
3.5	Période de validité des offres (jours ou semaines)	90 jours
a)	Prévue au départ	90 jours
b)	Prorogations accordées, le cas échéant	SANS OBJET
c)	Date/(s) de l'avis de non objection de la DGCMP, le cas échéant ²	SANS OBJET

Handwritten signature or initials in the bottom left corner.

Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement)

N° PLI	Identification du soumissionnaire			Prix de l'offre (lu publiquement) ¹		f) Modifications ou commentaires ²
	a) Nom	b) Ville/Etat ou province	c) Pays	d) Monnaie(s)	e) Montant(s) ou %	
01	FOUNIBEL COMPANY	KINSHASA	RDC	FC	103.370.933,00	
02	CASE SARL	BAS-CONGO	RDC	USD	150.226,00	
03	BOBO CONSTRUCTION	KINSHASA	RDC	USD	115.995,88	
04	ACA/CONGO	KINSHASA	RDC	FC	111.662.133,00	
05	N-A-CIEL BUSINESS	KINSHASA	RDC	FC	180.430.471,86	
06	AVOTTEC et SBTP	KINSHASA	RDC	FC	101.551.708,50	
07	GENIEWOM	KINSHASA	RDC	FC	107.648.344,49	

Handwritten signature and initials

Formulaire type d'évaluation des offres

N° PLI	a) Soumissionnaire	b) Vérification	c) Critères de provenance	d) Garantie de l'offre	e) Exhaustivité de l'offre	f) Conformité pour l'essentiel	g) Acceptation pour examen détaillé
01	FOURNIBEL COMPANY	OUI	-	OUI	OUI	OUI	OUI
02	CASE SARL	OUI	-	OUI	NON	NON	NON
03	BOBO CONSTRUCTION	OUI	-	OUI	OUI	OUI	OUI
04	ACA/CONGO	OUI	-	NON	NON	NON	NON
05	N-A-CIEL BUSINESS	NON	-	NON	NON	NON	NON
06	AVOTTEC	OUI	-	OUI	OUI	NON	NON
07	GENIEWOM	OUI	-	NON	OUI	NON	NON

1. FOURNIBEL n'a pas déposé de modèle d'engagement en matière de corruption ni d'attestation de régularité des cotisations à l'INSS.
2. Pas de document renseignant sur l'ONEM ;(tous sauf BOBO Construction)
3. CASE sarl a déposé un document sur la cotisation à l'INSS invalidité depuis Octobre 2010 et pas de preuve de cotisations INSS.
5. ACA a présenté : une attestation fiscale invalide ;
une demande de renouvellement d'agrément et une preuve de paiement.
6. N-A-Ciel a présenté : une lettre de soumission non signé et non cacheté ;
un seule exemplaire de son offre au lieu de 1 original et 4 copie comme exigé dans le DAO
N-A-Ciel n'a pas d'attestation fiscale.
7. Le document d'agrément de GENIEWOM n'est pas en cours de validité depuis 2012.
8. L'Offre de GENIEWOM manque l'attestation fiscale .



1. Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels

a) Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections		f) Prix de l'offre corrigé (f = c + d)	Rabais inconditionnels ²		i) Prix de l'offre corrigé/avec rabais i = (f - h)
	b) Monnaie(s)	c) Montant(s)	d) Erreurs de calcul ¹	e) Sommes provisionnelles		g) Pourcentage	h) Montant(s)	
FOUNIBEL Company	FC	103.370.933,00	0	0	00	00	00	00
BOBO Construction	USD	115.995,88	0	0	00	00	00	00

Sans objet

Tableau 7 : Taux de change ¹

Monnaie utilisée pour l'évaluation des offres : Franc Congolais

Taux de change en vigueur le 29 Mai 2014 : **1 USD = 924,00 FC** (cour vendeur)

Source des taux de change (organisme ou publication) : Institut d'émission BCC

¹ Joindre la liste des taux de change fournis par l'organisme ou la publication indiqués correspondant à la date de référence et surligner le taux retenu.



Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies)

Préciser la monnaie retenue pour l'évaluation : CDF

a) Soumissionnaire	b) Monnaie(s) de l'offre Monnaie 1 : Monnaie 2 : Monnaie 3 :	c) Prix de l'offre corrigé/rabais compris exprimé dans la monnaie de la colonne b	d) Taux de change applicable(s) pour chaque monnaie ¹ Taux 1 : Taux 2 : Taux 3 :	Monnaie de l'évaluation :	
				e) Prix de l'offre e = (c x d)	f) Prix total de l'offre (somme des prix 1,2 et 3 de la colonne e ²)
				Prix 1 : Prix 2 : Prix 3 :	

Notes :

Ce tableau doit être rempli lorsque sont utilisés les DAO pour la passation des marchés de fournitures, et l'Option B du dossier d'AO pour la passation des marchés grands travaux.

Les informations portées aux colonnes « a », « b » et « c » proviennent des colonnes « a », « b » et « i » du Tableau 6.

1. Les informations portées dans la colonne « d » proviennent du Tableau 7.

2. Les montants portés dans la colonne « f » sont égaux au montant total des prix des offres de chaque soumissionnaire, après conversion et addition de chaque monnaie indiquée à la colonne « e ».

SANS OBJET

Tableau 8B : Conversion monétaire (monnaie unique)

Préciser la monnaie retenue pour l'évaluation : CDF

a) Soumissionnaire	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus (en la monnaie indiquée)	Composition des paiements ¹			f) Taux de change utilisé par le soumissionnaire	g) Montant en monnaie utilisée pour les paiements (e x f)	h) Taux de change utilisé pour l'évaluation ²	Monnaie utilisée pour l'évaluation	
		c) Monnaie de paiement	d) Pourcentage du montant total de l'offre	e) Montant en monnaie utilisée pour l'évaluation (e) = (b x d)				i) Prix de l'offre (g x h)	j) Total ³

Notes :

Ce tableau doit être rempli lorsque sont utilisés les dossiers établis pour la passation des marchés de travaux de taille moyenne et l'Option A du dossier d'appel d'offres pour la passation des marchés de travaux de taille importante.

Les informations portées dans la colonne « b » proviennent de la colonne « i » du Tableau 6.

1. Les informations portées dans les colonnes « c », « d », et f proviennent de l'Annexe à la soumission du dossier type d'appel d'offres pour la passation des marchés de grands travaux et du formulaire de soumission du dossier type d'appel d'offres pour la passation des marchés de travaux de taille moyenne.

2. Les informations portées à la colonne « h » proviennent du Tableau 7.

3. Les chiffres portés dans la colonne « j » sont la somme des prix de l'offre, pour chaque soumissionnaire, en chaque monnaie utilisée indiqués à la colonne « i ».

SANS OBJET

Tableau 10A : Préférence pour les fournitures fabriquées en République Démocratique du Congo ou dans les Etats membres du COMESA

Monnaie retenue pour l'évaluation : CDF

a) Soumis-sionnaire (a)	b) Groupe de soumissionnaires bénéficiant d'une préférence ¹ (b)	c) Prix total ² (c)	d) Fournitures ne pouvant bénéficier d'une préférence ³ (d)	e) Total révisé (e) = (c - d)	f) Droit de douane en vigueur (%) ⁴ (f)	g) Marge de préférence (%) ⁵ (g)	h) Prix des fournitures bénéficiant d'une marge de préférence ⁶ (h)	i) Prix total à comparer (i) = (d + h)

1. Les informations portées dans la colonne « b » indiquent si le soumissionnaire déclare appartenir aux Groupes A ou B doivent être vérifiées.
2. Les informations portées dans la colonne « c » proviennent de la colonne « f » du Tableau 9. Si le prix total le plus bas est offert par un soumissionnaire du Groupe A ou du Groupe B, c'est le prix de l'offre la moins disante et il n'est pas nécessaire de remplir le reste du tableau.
3. Les montants portés dans la colonne « d » sont égaux à la somme des coûts indiqués aux colonnes « d » et « e » du Tableau 9 et d'autres coûts encourus dans le pays du Maître d'ouvrage. Les composantes importantes de la colonne « d » devraient faire l'objet de notes explicatives.
4. Les pourcentages indiqués dans la colonne « f » sont relatifs aux droits de douanes et impôts applicables aux prix CIF ou CIP des fournitures considérées.
5. Le chiffre indiqué dans la colonne « g » est égal à 15 % ou au droit de douane indiqué à la colonne « f », le taux le plus bas étant retenu.
6. Pour les soumissionnaires du Groupe A, le chiffre porté à la colonne « h » est zéro. A ce stade, les prix des offres des soumissionnaires du Groupe B sont exclus de la comparaison. Pour les soumissionnaires du Groupe C, le montant porté à la colonne « h » est égal aux chiffres portés aux colonnes « e » et « g ».

SANS OBJET

Tableau 10B : Préférence pour les entreprises de travaux du pays du Maître d'ouvrage
Préciser la monnaie retenue pour l'évaluation des travaux : CDF

Identification du soumissionnaire (a)	Groupe de soumissionnaires bénéficiant d'une préférence ¹ (b)	Prix total ² (c)	Travaux ne bénéficiant pas d'une marge de préférence ³ (d)	Total révisé (e) = (c-d)	Préférence (f)	Prix total à comparer g = (c) + (f)

Notes :

1. Les informations portées dans la colonne « b » indiquent si le soumissionnaire déclare appartenir au Groupe A (soumissionnaires éligibles ressortissant du pays) ou au Groupe B (autres soumissionnaires), et doivent être vérifiées par l'Autorité contractante.
2. Les informations portées dans la colonne « c » proviennent de la colonne « f » du Tableau 9. Si le prix le plus bas est offert par un soumissionnaire du Groupe A, il est le moins disant et il n'est pas nécessaire de remplir le reste du tableau.
3. Les montants portés dans la colonne « d » sont égaux à la somme des coûts indiqués aux colonnes « d » et « e » du Tableau 9. Les composantes non négligeables de la colonne « d » doivent faire l'objet de notes explicatives jointes au présent tableau. Il n'est pas nécessaire de remplir les colonnes « d » et « e » pour les soumissionnaires du Groupe A.
4. Le chiffre indiqué dans la colonne « f » est zéro pour les soumissionnaires du Groupe A et est égal à 7,5 % de celui indiqué à la colonne « e » pour les soumissionnaires du Groupe B.

SANS OBJET



Tableau 11 : État récapitulatif de l'évaluation des offres et proposition d'attribution du marché

1.	Soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante (auquel il est proposé d'attribuer le marché)		
a)	nom Société FOUNIBEL COMPANY		
b)	adresse Croisement des avenues WANGATA et USOKE n° 138, Commune de Kinshasa		
2.	Si l'offre a été soumise par un agent, indiquer le fournisseur effectif		
a)	nom « SANS OBJET »		
b)	adresse « SANS OBJET »		
3.	Si l'offre est présentée par un groupement d'entreprises, indiquer tous les partenaires, leur nationalité, et la part estimée du marché qui revient à chacun « SANS OBJET » Principal (principaux) pays de provenance des fournitures/matériaux sans objet		
4.	Date envisagée pour la signature du marché (mois, année) voir PPM 2014		
5.	Dates prévues pour l'arrivée des fournitures/matériels sur les lieux du projet/pour l'achèvement du projet TROIS (mois)		
6.			
7.	Prix de l'offre (lu publiquement) ¹	Monnaie(s)	Montant(s) ou %
8.	Corrections des erreurs ²	CDF	103.370.933
9.	Rabais ³		
10.	Autres ajustements ⁴		
11.	Marché proposé ⁵	CDF	103.370.933
12.	Catégorie de décaissements ⁶		

La Sous-commission d'analyse des offres a procédé d'abord à l'examen préliminaire pour s'assurer que tous les documents constitutifs de l'offre y sont en conformité avec le Dossier d'Appel d'offre et la documentation technique demandée sont tous au complet.

La Sous-commission a procédé à la comparaison des offres de **BOBO CONSTRUCTION ET FOURNIBEL COMPAGNY** restées en course. Cet exercice a conduit la Sous-commission à retenir l'offre de la société **FOURNIBEL COMPAGNY** comme meilleure et la inviter par conséquent à apporter son attestation de régularité des cotisations à l'INSS ainsi que son modèle d'engagement en matière de corruption qui manquaient dans son dossier.

Ainsi, la Sous-commission propose à la Commission de lui attribuer le marché pour avoir soumis l'offre réaliste et son expérience dans le domaine des travaux de construction prouve a suffisance qu'il a déjà executé beaucoup des marchés plus importants que le marché pour lequel elle vient de soumissionner.

Fait à Kinshasa, le 03 juin 2014

LES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

AZAMA LORA, Chef de DIVISION (DAJC), présidente ;

BIATA KASHALA, Chef de Bureau (DFI), Membre ;

BYAZA SONGA, ATB2 (DEL), Membre.

